



La population de la France en 1989 et 1789

Selon les estimations de l'INSEE [1], il s'en est fallu de 4 000 personnes pour que la **population de la France** atteigne 56 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1989. Autant dire qu'elle a dû atteindre ce chiffre le ... 7 janvier.

Selon les estimations de l'INED [2], la population de la France était, au 1^{er} janvier 1790, à l'intérieur des frontières actuelles, 28,1 millions d'habitants. Il lui a donc fallu deux siècles pour doubler, et peut-être un peu plus, si l'on retient l'estimation de Jacques Dupâquier : 28,6 millions d'habitants [5].

Pour 1988, l'accroissement naturel est estimé à 246 000, différence entre 770 000 **naissances** et 524 000 **décès**. Le nombre de naissances est égal, à 10 000 près, à celui des quatre années précédentes. Le nombre des décès est presque égal à celui de l'année précédente, alors jugé particulièrement bas. Rapportés à la population, ces chiffres correspondent à des taux de **natalité** de 13,8 p. 1 000, de **mortalité** de 9,4 p. 1 000, et d'**accroissement naturel** de 0,44 %.

Pour 1789, l'accroissement naturel est estimé à 116 500, différence entre 1 052 500 naissances et 936 000 décès [3] [4]. Le nombre de naissances a augmenté de 1771 (978 800) à 1786 (1 102 500), mais baisse pour la troisième année consécutive. L'évolution du nombre des décès est encore plus irrégulière. Il baisse depuis 1785 (1 042 300). Il faut remonter aux années 1776-1778 pour trouver moins de décès qu'en 1789. Rapportés à la population, les chiffres de 1789 correspondent à un taux de natalité de 37,5 p. 1 000, de mortalité de 33,4 p. 1 000, et d'accroissement naturel de 0,41 %.

En 1988, l'indice de **fécondité** est estimé à 1,82 enfant pour une femme, niveau très proche de ceux des années précédentes. Après la baisse rapide de 1964 à 1976, la fécondité s'est à peu près stabilisée, autour de 1,8 enfant pour une femme. Elle avait cependant dépassé 1,9 en 1980, 1981 et 1982. Ces niveaux sont inférieurs à celui permettant le « remplacement des générations ». Comme le risque de décéder est aujourd'hui très

faible avant et pendant les âges de la procréation, le niveau de remplacement des générations est à peine supérieur à son minimum théorique (correspondant à une mortalité féminine nulle jusqu'à cinquante ans) de une fille pour une femme, soit 2,05 enfants pour une femme. On l'estime à 2,09 enfants pour une femme. Le rapport $1,82/2,09 = 87\%$ est dit « **taux net de reproduction** ».

Pour 1789, l'indice de fécondité est estimé à 5,0 enfants pour une femme, ce qui est relativement peu, eu égard à la fertilité des couples en l'absence de toute pratique contraceptive, et par rapport aux autres sociétés de l'époque. Ce résultat est lié d'abord à l'**âge tardif** auquel se font beaucoup de mariages : 28,5 ans pour les garçons, 26,5 ans pour les filles, en moyenne ([9], tableau 3). On estime à 6,4 enfants pour une femme la fécondité des femmes mariées à 20-24 ans [10]. Ce n'est pas considérable, ce qui met en lumière l'autre comportement fondamental : les grands **intervalles entre naissances**, liés à la **durée d'allaitement**. Tout au long du XVIII^e siècle l'âge au mariage s'était élevé, d'environ deux ans en un siècle, et la fécondité s'était lentement réduite, « *réaction d'une population de paysans qui n'a plus de terres à défricher, ne dispose que de peu d'industrie, est peu portée ou peu poussée à émigrer et vit, surtout, en familles conjugales, ce qui facilite une prise de conscience des difficultés d'établissement des enfants, parce qu'on sait ne pouvoir compter sur la parenté étendue pour y pourvoir* ». ([9], p. 420). L'âge moyen du mariage se stabilise au moment de la Révolution, peut-être un peu avant, ce qui pourrait être approché de l'extension significative des comportements de restriction de la fécondité dans le mariage.

Le taux net de reproduction doit dépasser 100 %, le niveau de remplacement des générations, difficile à calculer avec les sources disponibles, étant compris entre quatre et cinq enfants. Mais la baisse de la mortalité infantile va faire s'abaisser ce niveau sous la barre des quatre enfants dès le début du XIX^e siècle.

En 1988, le nombre de **mariages** a légèrement augmenté : 273 000 contre 265 000 l'année précédente. Le taux de nuptialité passe de 4,8 à 4,9 p.1 000. La variation est faible, mais succédant à une longue baisse, ininterrompue depuis 1972, il est vrai ralentie depuis 1985, le retour-

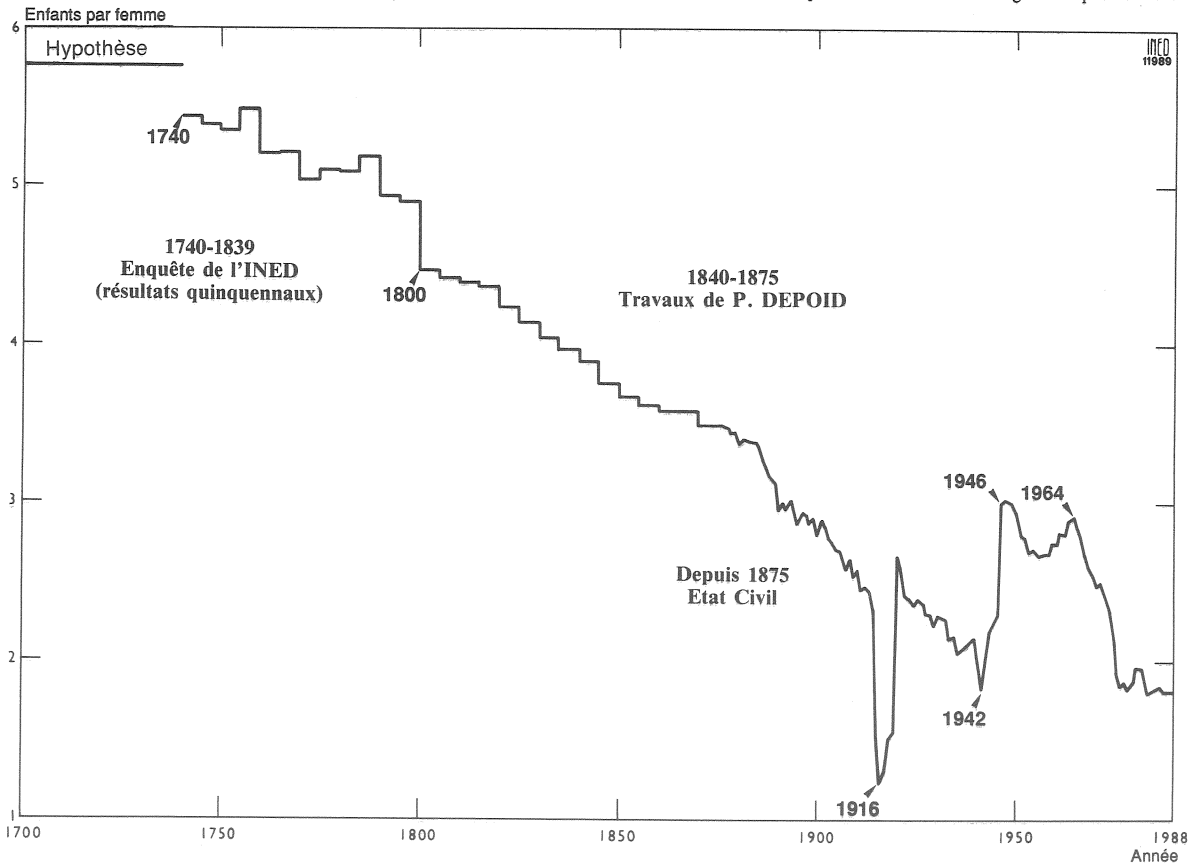
nement paraît significatif, et peut être rapproché de la légère amélioration de l'emploi. Il ne saurait cependant être interprété comme l'annonce d'un nouveau comportement des jeunes couples. Les taux de nuptialité des jeunes gens, connus jusqu'à 1987, continuent de baisser, ce qui est lié en partie à l'allongement de la durée des études. Au-delà de 25 ans, l'augmentation des taux de nuptialité est désormais suffisante pour compenser, et au-delà, la baisse du nombre de mariages.

Le mariage apparaît de moins en moins comme l'acte fondateur d'un couple, et de plus en plus comme un acte en confirmant la validité, souvent pour des besoins administratifs ou bancaires. Les remariages représentent une proportion croissante des mariages : en 1987, sur 530 000 nouveaux époux, 88 000 avaient déjà été mariés, soit 16,6 %. Cinq ans plus tôt, c'était 80 000 sur 625 000, soit 12,9 %.

Pour 1789, le nombre de mariages est estimé à 216 000, en baisse pour la troisième année consécutive. Le taux de nuptialité, 7,7 p. 1 000, est relativement faible, et dénote de réelles difficultés économiques. Dans les cinquante années précédentes, il n'a été inférieur que trois fois à ce niveau, en 1761, 1762, et 1772, et ne le sera plus avant 1800 et 1801. Entretemps, en 1793 et en 1794, le nombre de mariages atteindra 325 000, et le taux de nuptialité 11,5 p. 1 000. Cette flambée de mariages est en partie due à la sécularisation, qui dispense les couples majeurs de l'autorisation des parents, et à la possibilité du divorce, instituées par les lois du 20 septembre 1792, mais surtout à la possibilité offerte au jeune époux d'échapper à la conscription.

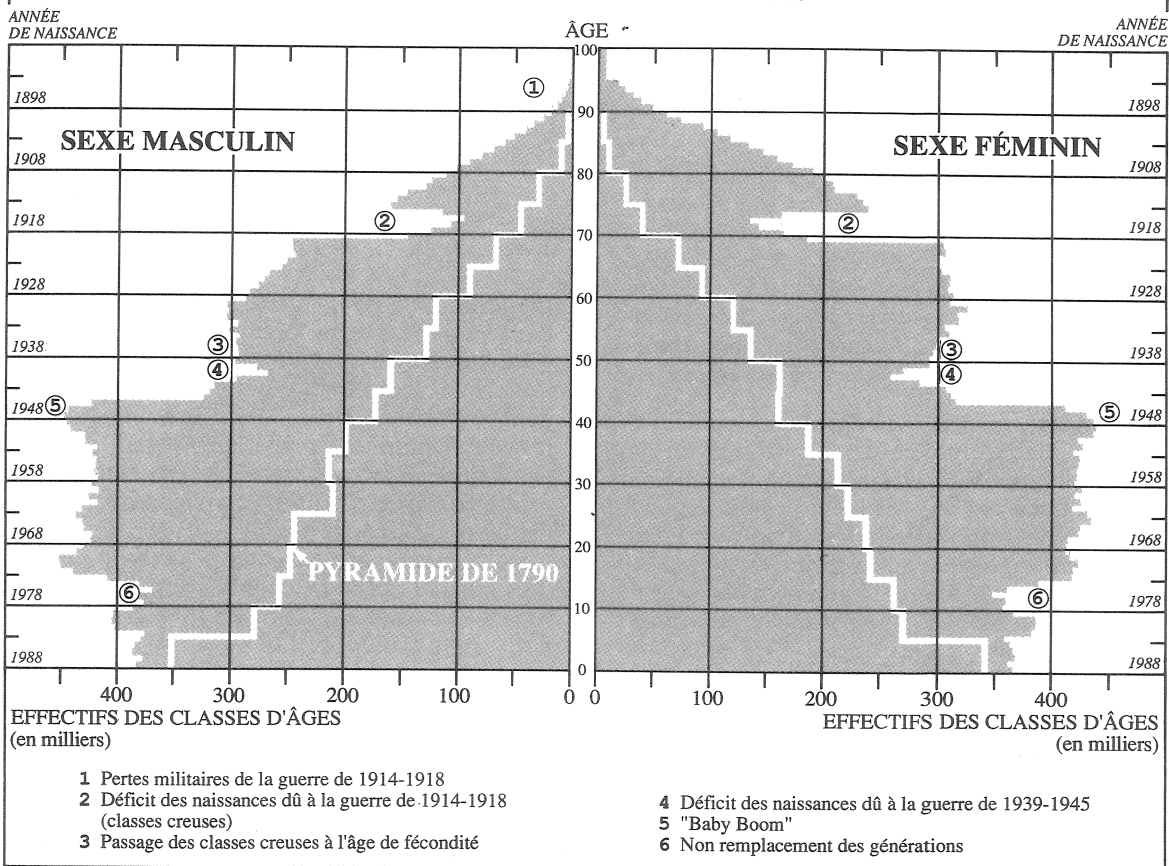
La légère baisse du nombre des décès, survenant en 1988 après une baisse importante observée en 1987, s'interprète comme une nouvelle avancée de l'**espérance de vie à la naissance**, parvenue à 80,6 ans pour les femmes et 72,3 ans pour les hommes. Ce progrès va en s'accroissant : pendant la dernière période quinquennale, le gain, pour la moyenne des deux sexes, a été 1,6 ans, contre 0,9 dans la période précédente. Les risques accrus du Sida et l'arrêt de la baisse des accidents de la route apparaissent donc, jusqu'ici, plus que compensés globalement, par la diminution d'autres risques. La **mortalité infantile** continue, elle aussi, de baisser : 77 décès d'enfants de moins d'un an pour 10 000 naissances vivantes, contre 91, cinq ans auparavant.

Pour la décennie 1780-1789, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 27,5 ans pour les hommes, et 28,1 ans pour les femmes, en retrait de 0,7 et 1,5 ans sur la décennie précédente. Après d'importants progrès au milieu du siècle [8], la mortalité stagne depuis une trentaine d'années, ce qui reflète les difficultés alimentaires liées à celles de la production et du commerce des grains. La recherche médicale est partagée, en particulier sur l'inoculation de la variole [11]. Aux modernistes, comme La Condamine, ou le duc d'Orléans, qui, en 1756, avait fait inoculer ses enfants — le futur Philippe-Egalité, et la future duchesse de Bourbon, mère du duc d'Enghien — par le célèbre médecin genevois Théodore Tronchin, s'opposent les traditionalistes, dont d'illustres médecins et ecclésiastiques, qui demandent quelle éthique permet d'inoculer à une personne bien portante une maladie dont elle peut mourir ou rester défigurée. Après la mort



POPULATION DE LA FRANCE

ÉVALUATION AU 1^{ER} JANVIER 1989



Graphique 2 : Pyramides des âges de la France, dans le territoire actuel.
1^{er} janvier 1790 et 1989.

Source : INSEE [1], et INED.

FRANCE Indicateurs démographiques 1979-1988

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Naissances (m)	757	800	805	797	749	760	768	778	768	770
Décès (m)	542	547	555	543	560	542	552	547	527	524
Excédent naturel (m)	215	253	251	254	189	217	216	232	240	246
Solde migratoire (m)	35	44	56	37	16	14	0	0	0	0
Variation totale (m)	250	297	306	291	205	232	216	232	240	246
Taux de natalité (t)	14,2	14,9	14,9	14,7	13,7	13,9	14,0	14,1	13,8	13,8
Taux de mortalité (t)	10,1	10,2	10,3	10,0	10,2	9,9	10,0	9,9	9,5	9,4
Taux de mortalité infantile (r)	10,0	10,0	9,7	9,5	9,1	8,3	8,3	8,0	7,8	7,7
Indice de fécondité (e)	1,85	1,94	1,94	1,91	1,79	1,81	1,82	1,84	1,82	1,82
Espérance hommes (a)	70,1	70,2	70,4	70,7	70,7	71,2	71,3	71,5	72,0	72,3
de vie femmes (a)	78,3	78,4	78,5	78,9	78,8	79,3	79,4	79,7	80,3	80,6
Mariages (m)	340	334	315	312	301	281	269	266	265	273
Taux de nuptialité (t)	6,4	6,2	5,8	5,7	5,5	5,1	4,9	4,8	4,8	4,9
Population (1)	53 731	54 029	54 335	54 626	54 831	55 062	55 278	55 510	55 750	55 996
Moins de 20 ans (1) %	30,6	30,3	30,0	29,8	29,4	29,1	28,8	28,5	28,2	27,9
65 ans ou plus (1) %	14,0	13,8	13,5	13,2	12,9	12,8	13,1	13,3	13,6	13,8
(m) : milliers										
(t) : taux pour 1 000 habitants										
(r) : taux pour 1 000 naissances										
(e) : enfants pour une femme										
(a) : années										
(1) : en fin d'année										

Source : [1]

par variole du roi Louis XV, le 10 mai 1774, ses petits-enfants — le jeune roi, ses deux frères, et sa sœur — avaient apporté un important soutien aux modernistes en se faisant inoculer avec succès. La question est alors de savoir s'il faut inoculer toute la population, comme le préconisent des médecins enthousiastes, ou par exemple l'évêque d'Albi, qui fait inoculer les enfants avant de les confirmer. Ce n'est qu'en 1797 que l'Anglais Edward Jenner, né en 1749, proposera de substituer l'inoculation de la vaccine, la variole des vaches (cow-pox), à celle de la variole humaine.

Toujours pour la décennie 1780-1789, la mortalité infantile est estimée à 2 780 décès d'enfants de moins d'un an pour 10 000 naissances vivantes. La mortalité des jeunes enfants est telle qu'avec un nombre de naissances annuel supérieur de quelque 40 % au nombre actuel (1 080 000 contre 770 000), le nombre d'enfants de 0 à 4 ans est alors inférieur de 7 % à ce qu'il est aujourd'hui, à territoire égal : 3 463 000 contre 3 735 000 (graphique 2). L'année 1789 a d'ailleurs été marquée, le 4 juin, par le décès du Dauphin de France, âgé de 8 ans.

Aujourd'hui, le vieillissement de la population se poursuit inexorablement. La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus atteint 13,8 % au 1^{er} janvier 1989, et va bientôt dépasser son maximum historique de 14,0 %, atteint en 1980, au moment où les « classes creuses » nées pendant la guerre de 1914-1918 allaient commencer à atteindre 65 ans. La proportion des **personnes âgées de 60 ans ou plus** atteint 19,0 % et son écart n'est plus que 1,2 « point » avec la proportion des jeunes de moins de 15 ans, laquelle

s'abaisse à 20,2 %. Dix ans auparavant, cet écart était de 5,6 « points » : 17,2 contre 22,8 %. La proportion des jeunes de **moins de 20 ans** est 27,9 %, et continue de baisser de 0,3 « point » par an.

Au 1^{er} janvier 1790, la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus était de 8,5 %, et celle des jeunes de moins de 20 ans était de 40,1 %. Ces proportions resteront à peu près stables encore 40 ans. Ce n'est que vers 1830 que la baisse de la fécondité va commencer à faire baisser la proportion de jeunes et augmenter celle de personnes âgées ; en 1860, on en sera à 37,0 % de moins de 20 ans et 10,4 % de 60 ans ou plus.

L'accélération de la baisse de la fécondité pendant les années de la Révolution et de l'Empire (graphique 1) justifie l'appellation de « Révolution démographique » qu'Adolphe Landry donnera en 1934 à ce phénomène, qui va caractériser la seule population française pendant près d'un demi-siècle. Ce n'est pas une Révolution qui explique l'autre, mais la crainte des débordements populaires n'est pas étranger au réflexe « malthusien » que les élites propagent à partir du Consulat. Et la concomitance des bouleversements politiques et démographiques n'est sans doute pas fortuite. Elle tient à de multiples causes sociologiques, économiques, religieuses, politiques, militaires. Pour parler bref, la Monarchie française n'a pas su adapter ses structures sociales et agraires aux transformations de mentalité de beaucoup de paysans et de citoyens, ni faire bénéficier ceux-ci du réel progrès des connaissances qu'apportait le siècle des Lumières, et que Condorcet, auquel Malthus va s'opposer en 1798, rêvait d'étendre à toute la population :

« Par un choix heureux, et des connaissances elles-mêmes, et des méthodes de les enseigner, on peut instruire la masse entière d'un peuple de tout ce que chaque homme a besoin de savoir pour l'économie domestique, pour l'administration de ses affaires, pour le libre développement de son industrie et de ses facultés, pour connaître ses droits, les défendre et les exercer ; pour être instruit de ses devoirs, pour pouvoir les bien remplir, pour juger de ses actions et celles des autres d'après ses propres lumières, et n'être étranger à aucun des sentiments élevés ou délicats qui honorent la nature humaine ; pour ne point dépendre aveuglément de ceux à qui il est obligé de confier le soin de ses affaires ou l'exercice de ses droits ; pour être en état de les choisir et de les surveiller, pour n'être plus la dupe de ces erreurs populaires qui tourmentent la vie de craintes superstitieuses et d'espérances chimériques ; pour se défendre contre les préjugés avec les seules forces de la raison ; enfin pour échapper aux prestiges du charlatanisme, qui tendrait des pièges à sa fortune, à sa santé, à la liberté de ses opinions et de sa conscience. » ([12] p. 275).

La masse entière d'un peuple ? Y sommes-nous parvenus ?

Michel Louis LÉVY

RÉFÉRENCES

- [1] « Bilan démographique 1988 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, janvier 1989, p. 86-92.
Population, INED, numéro spécial, novembre 1975
- [2] « La population de la France de 1740 à 1860 » par Louis Henry et Yves Blayo, p. 71-122.
- [3] « Mouvement naturel de la population française de 1740 à 1829 » par Yves Blayo, p. 15-64.
- [4] « Sixième rapport sur la situation démographique de la France », INED, 1977, p. 84 et *Population*, 1977, p. 284
 « *Histoire de la population française* », sous la direction de Jacques Dupâquier, PUF, 1988
- [5] « Calculer le nombre des animaux enfermés dans l'arche de Noé » par Jacques Dupâquier, tome 2, p. 52-68.
- [6] « Fluctuations chronologiques ou début de la révolution contraceptive ? », par Alain Bideau et Jean-Pierre Bardet, tome 2, p. 373-398.
- [7] « La chute de la fécondité » par Jean-Pierre Bardet et Hervé Le Bras, tome 3, p. 351-401.
- [8] « La médecine au siècle des Lumières » par Jean-Noël Biraben, tome 2, p. 268-274.
- [9] « Célibat et âge au mariage aux XVIII^e et XIX^e siècles en France. II. Age au premier mariage. », par Louis Henry et Jacques Houdaille, *Population*, INED, 1979, p. 403-441.
- [10] « Fertility Transition in Rural France, 1740-1829 », par D.R. Weir, *Ann Arbor* 1983, cité par [6], note 45.
- [11] « L'inoculation et la petite vérole » par Jacqueline Hecht, *Le Concours médical*, 2 mai 1959, p. 2147-2152.
- [12] Condorcet. « *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* » 1793. GF Flammarion, 1988.